



Les Folies françaises sont créés en 2000 par des musiciens accomplis et passionnés : le violoniste Patrick Cohën-Akenine, la claveciniste Béatrice Martin et le violoncelliste François Poly.

L'Ensemble baroque se singularise par une recherche sonore authentique sur l'interprétation des musiques européennes du siècle des Lumières. Il diffuse des programmes polymorphes, du solo à orchestre, dans lesquels ils réunissent des solistes instrumentaux et vocaux de renom pour interpréter ce répertoire magistral où arts lyriques et chorégraphiques occupent une place importante aux côtés de pièces instrumentales.

Depuis sa création, la pédagogie et la formation des jeunes artistes sont au cœur des valeurs de l'Ensemble qui s'attache particulièrement à communiquer à tous les publics sa passion du répertoire baroque.

En bientôt 25 ans, Les Folies françaises ont répondu à l'invitation des plus prestigieux théâtres et festivals du monde entier. Elles se sont indéniablement imposées sur la scène musicale par l'excellence de leurs réalisations scéniques et concertantes.

L'année 2023 fut marquée par la parution de deux enregistrements sous le label *Château de Versailles Spectacles* (*La Messe des Morts* de Jean-Gille et les *Concerts Royaux* de Couperin) de nouvelles collaborations artistiques et un ancrage notoire de l'Ensemble sur son territoire originel, la Région Centre-Val de Loire.

L'Ensemble célébrera son quart de siècle en 2025 avec deux nouvelles créations, *l'Estro Armonico* d'Antonio Vivaldi et les célèbres *Concertos Brandebourgeois* de Jean-Sébastien Bach, deux projets d'envergure à la mesure d'un 25^{ème} anniversaire flamboyant !

Installées à Orléans en Région Centre-Val de Loire, Les Folies françaises sont soutenues par le Ministère de la Culture (DRAC Centre-Val de Loire), et au titre de l'aide aux ensembles conventionnés par la Région Centre-Val de Loire et la ville d'Orléans.

Sur des projets spécifiques, l'ensemble reçoit régulièrement le soutien de la Spedidam et de ses mécènes.

L'Ensemble est membre de la FEVIS (fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés) & du syndicat Profedim.